

Aspects de la standardisation de la langue amazighe : la Toponymie

Mohand TILMATINE
Université de Cadix

Introduction

Le travail sur la standardisation de la langue amazighe a connu lors des dernières décennies de grandes avancées. Ces efforts se sont, néanmoins, presque exclusivement focalisés sur les questions spécifiquement graphiques. Or, le travail de standardisation comporte également un volet conceptuel et dénominatif.

Ce champ de travail renvoie, par exemple, aux travaux de comités nationaux et internationaux de normalisation linguistique qui, après avoir fixé préalablement l'usage d'un concept dans un champ déterminé (social, culturel, politique, économique etc..), établissent également de manière normative la dénomination standard du concept en question, d'abord au niveau national ensuite au niveau international en transmettant les termes en question aux institutions concernées¹.

Il est clair que ce genre de comités nationaux n'existe pas encore pour l'amazigh.

Cette situation due au statut de la langue amazighe en Afrique du Nord, demeure un champ non encore investi par la recherche amazighe.

Pour ce faire une idée de l'ampleur de la tâche, il suffit de penser à un segment spécifique de la langue comme la toponymie, par exemple, et d'essayer, ensuite, d'élaborer, de traduire vers l'amazigh ou simplement de transcrire des toponymes nationaux mais surtout internationaux. Une

¹ Voir, à titre d'exemple, l'excellent travail que fait le centre terminologique TERMCAT en catalogue (<http://www.termcat.cat/>) (06/09/2010).

tentative qui nous ramènerait brutalement à la réalité des faits : une étrange sensation de vide.

A cet effet, il me semble utile de préciser que les travaux de toponymie en tant que science qui s'intéresse traditionnellement au travail philologique et qui, en général, s'attache à des aspects comme la recherche des origines ou des étymologies d'un toponyme, son évolution dans le temps, ses références historiques, sociologiques, géographiques, anthropologiques ou culturelles etc...., ces travaux existent, bien entendu, depuis longtemps et en quantité non négligeable. Il suffit de renvoyer aux travaux d'un grand nombre de berbérissants ou spécialistes comme ceux de Bernus, Camps, Casajus, Chaker, Colin, Desanges, Galand, Gast, Cheriguène ... etc.

Au-delà de ces aspects, tout aussi indispensables, lorsque l'on parle de «vide » dans la recherche, on se réfère surtout à des champs d'études toponymiques, qui puissent s'ouvrir sur d'autres horizons, jusque là exclusivement occupés par les Etats et leurs institutions officielles (commissions de toponymie etc....).

Il s'agit donc de toponymie dans le sens, disons « moderne » ou si l'on préfère, « technique » du terme, tel qu'on la pratique aujourd'hui dans les commissions nationales de toponymie, dans les différents États ou en contexte international, au sein, par exemple, du Groupe des Experts des Nations Unies pour les Noms géographiques (GENUNG)

Ce sont des travaux qui ont pour objet, entre autres, l'harmonisation des transcriptions des noms géographiques aux niveaux national et international, qui fixent des normes d'écriture de ces transcriptions, qui déterminent et choisissent ces toponymes, qui établissent ou élaborent des inventaires toponymiques sur la base des variantes linguistiques régionales, qui développent aussi une terminologie toponymique dans les différentes langues, comme celui, que recommande, par exemple, le

GENUNG dans son *Glossary of Terms for the Standardization of Geographical Names*², etc.

Ces travaux, revêtent, dans le cas de l'Afrique du Nord, une plus grande importance, si on tient compte du fait, que les commissions étatiques correspondantes, en raison des politiques d'arabisation pratiquées dans ces régions, prennent seulement en considération les variantes linguistiques "arabisées" ou "francisées" des toponymes locaux, pourtant, à l'origine généralement amazighes.

Dans les cas extrêmes, qui ne sont pas rares, certains toponymes peuvent être tout simplement substitués par de nouvelles créations, sorties directement des bureaux des administrations et gouvernements nord-africains.

Dans ces pays, l'amazigh n'existant pas du point de vue officiel, il ne fera, jusqu'à présent, pas partie des préoccupations toponymiques au sein des institutions nationales.

De fait, si l'on considère que la toponymie amazighe est un phénomène qui relève aussi de la langue, et si cette langue ne jouit pas d'une reconnaissance officielle, la conséquence logique en est son inexistence dans les instances et les organismes nationaux et internationaux.

Il est donc clair que les décisions toponymiques en Afrique du Nord sont également le reflet direct de la politique linguistique nord-africaine.

De l'importance de la toponymie en général

L'importance de la toponymie du point de vue stratégique se fait patente tant au niveau des intérêts nationaux qu'internationaux. Il suffit de penser à ses implications dans des champs comme les communications, les médias, la cartographie, le tourisme, etc.

² Ainsi, comme il fallait s'y attendre, ni le glossaire cité, ni le "Technical reference manual of the standardization of geographical names" du GENUNG contiennent, une version ou des équivalents amazighes. (Cf.: http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/documents_publications.htm) (06.09.2010).

Sur le plan interne ou national, la toponymie participe directement des représentations sociales, culturelles et linguistiques de la mémoire et de l'identité d'une région, d'un peuple ou d'un pays et fait, ou devrait faire, partie intégrante de son patrimoine culturel, historique et identitaire.

C'est notamment à travers la langue que converge, se construit et s'exprime un caractère culturel, historique et linguistique spécifique à une réalité locale et nationale.

Il n'est, dès lors, guère difficile de comprendre la portée idéologique de certaines interventions sur la toponymie. Dénommer un espace devient alors souvent synonyme de « dé-nomination-accapARATION » pour en (re)prendre ensuite possession en le rebaptisant.

De la toponymie en Algérie (et en Afrique du Nord)

Parler de toponymie en Algérie ou en Afrique du Nord revient à une mise en contexte politique et culturel. Outre les déficits imaginables dans des pays qui, comme l'Algérie, se débattent dans de redoutables problèmes de développement, il faudrait y ajouter des aspects qui reflètent les choix idéologiques du pays.

Il existe en Afrique du Nord et particulièrement en Algérie, une certaine réflexion théorique sur les problèmes de toponymie et celle-ci aboutit sur un constat général assez réaliste de l'état des lieux de la question.

Pour les spécialistes algériens en toponymie il est urgent et important de normaliser la graphie et la dénomination des noms de lieux et de personnes en Algérie. Ils relèvent une « anarchie totale » dans la transcription graphique « arabe ou arabisée, française ou francisée » des noms propres algériens, avec des variantes morphologiques incohérentes et arbitraires d'un même.

Les représentants algériens de la Commission Permanente Spécialisée de Toponymie relèvent lors d'une réunion du GENUNG, l'absence d'une

politique toponymique nationale cohérente et surtout d'un système de translittération des caractères arabes aux caractères latins³.

Les mêmes représentants citent ensuite les diverses mesures et initiatives prises en vue d'essayer de remédier à cette situation.

Mesures et initiatives

Des colloques ont réuni des spécialistes de la matière, surtout à partir de l'année 2000 (publications des actes en 2005)⁴ pour réfléchir à des questions comme :

- Les systèmes de translittérations des toponymes algériens,
- Les institutions qui décident des noms propres en Algérie,
- Les règles qui ont présidé à la transcription des noms de lieux et de personnes en Algérie,
- Les usages et les règles dominants dans la transcription graphique du paysage onomastique (noms propres) algérien dans l'administration locale et chez les particuliers,
- Les critères sur lesquels il faudrait normaliser linguistiquement les noms propres algériens (phonétiques ? Morphologiques ? Historiques ? étymologiques ?),
- Les contraintes juridiques et les particularités linguistiques liées à la mise en place d'un système de translittération,
- Comment, enfin, dans le contexte de la mondialisation et précisément dans le cadre de la normalisation des noms géographiques, telle que recommandée par le GENUNG,

³ Voir le document préparé, en représentation de l'Algérie par B. Atoui, F. Benramdane et N. Saoudi (Commission Permanente Spécialisée de Toponymie, Algérie) pour la réunion du GENUNG du 20-22 avril de 2002.
<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/INF.34.pdf>. (06.09.10)

⁴ Cf. F. Benramdane et B. Atoui 2005 et 2005b ainsi qu'un résumé de cet apport par F. Benramdane *Identité, dénomination et développement durable*, disponible sur Internet sous la direction : <http://www.francophonie-durable.org/documents/colloque-ouaga-a1-benramdane.pdf> (06/09/2010).

formaliser une approche rationnelle, cohérente et pratique la plus consensuelle possible.

Des ateliers techniques avaient été organisés à cet effet par les autorités et institutions algériennes spécialisées avec pour l'objectifs d'aboutir à une formulation explicite des principes et des règles dans l'écriture des toponymes algériens, de normaliser la terminologie linguistique toponymique et de proposer un tableau des équivalences fondamentales des phonèmes algériens et de leurs formes graphiques.

Finalement, après une étude détaillée, les spécialistes algériens aboutissent sur la recommandation faite aux autorités du pays (Conseil National de l'Information Géographique – CNIG et Commission Permanente Spécialisée de Toponymie – CPST) d'adopter définitivement le système de translittération dit de « Beyrouth » de 1972, en y apportant quelques modifications⁵.

⁵ Le choix de ce système de translittération basé sur des caractères arabes est « logique » du point de vue officiel algérien et obéit à une définition identitaire et linguistique qui voit dans l'Algérie un pays exclusivement «arabe» omettant complètement une réalité amazighe, pourtant bien présente et un système de transcription du berbère basé sur des caractères latins qui a atteint aujourd'hui un degré de conscientisation et d'homogénéisation bien appréciable.

176 SESSION GÉNÉRALE - Groupe de travail sur les noms de pays - Janvier 1993
 TRANSLITERATION SYSTEM FOR ARABIC

- 9 -

Arabic Letter	Name of Letter	TRANSLITERATION Amended Beirut System		NOTES
		1972	Variant B 1978	
ا	hamzah	omit (initial) ' (medial) ' (final)	omit (initial) ' (medial) ' (final)	
ـ	alif	omit	omit	
ب	bā	b	b	
ت	tā	t	t	
ث	thā	th	th	
ج	jīm	j	dj, j	According to the local pronun- ciation
ح	hā	h	h	
خ	khā	kh	kh	
د	dāl	d	d	
ذ	dhāl	dh	dh	
ر	rā	r	r	
ز	zāy	z	z	
س	sīn	s	s, -ss-	-ss- between 2 vowels
ش	shīn	sh	ch	
ص	ṣād	ṣ	ṣ, s	"s" in some conventional names
ض	ḍād	ḍ	ḍ	
ط	ṭā	ṭ	ṭ	
ظ	ẓā	ẓ	ẓ	
ع	ʿayn	ʿ	ʿ	
غ	ghayn	gh	gh	
ف	fā	f	f	

ق	qāf	q	q, q̣, qu-	"q" according to the local pronunciation: "qu-" before the vowels "a", "i", "u".
ك	kāf	k	k	
ل	lām	l	l	
م	mīm	m	m	
ن	nūn	n	n, -ne	"-ne" final, behind the vowels "a", "e", "i", "u".
ه	hā	h	h	
و	wāw	w	ou	
ي	yā	y	i, y, y	"i" when second vowel of a diphthong; "y" initial or between vowels

Transliteration of the Arabic vowels and special diacritics marks

ف	fatḥah	a	a, e	According to the local pronunciation
ك	kasrah	i	i, e	According to the local pronunciation
د	ḍammah tawīlīh	u	ou	
ر	ḍammah qasīrah	o	o	
س	sukūn	omit	omit	
ي	alif fatḥah	ā	ā	Long vowel
ي	yā kasrah	ī	ī	Long vowel
و	ḍammah wāw	ū	ōū	Long vowel
و	alif maddah	ā	ā	
و	alif maqṣūrah	á	a	
و	tā marbūṭah	h, t	h, t	See note 1
و	shaddah	doubling	doubling	See note 2

- 1 - tā marbūṭah is transliterated "e" when followed by another word in a unitary expression, that is to say 2 or more words linked up without an article.
 Examples : Saltanat 'Umān, Dawlat Qafar.
 When a word with tā marbūṭah is preceded by an article, or at the end of an expression, the transliteration of tā marbūṭah is "h" (silent).
 Examples : Jumhūrīyat Miṣr al-'Arabiyyah, al-Jumhūrīyah al-Yamaniyyah.
- 2 - In the geographic names ending by tā marbūṭah, the transliteration is "yah", according to the usual systems.

Efforts et avancées

Toutes ces initiatives ont tout de même eu des suites au niveau institutionnel avec notamment la création en 1998 d'une structure nationale d'expertise de la toponymie (Commission permanente spécialisée de toponymie) dans le cadre du CNIG et la réalisation d'une série d'actions comme l'établissement d'une liste d'abréviations à utiliser dans la cartographie algérienne, ainsi que des efforts en vue d'obtenir le recensement de tous les génériques toponymiques et d'une forme unique pour leurs écritures.

Au plan universitaire, nous relèverons pour l'Algérie surtout le travail fait par le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle d'Oran (CRASC) avec la publication de certains ouvrages de grand intérêt dans le domaine⁶.

Présence internationale

L'Algérie est représentée, à l'instar des autres pays nord-africains, au sein des institutions internationales, comme notamment le Groupe des Experts des Nations Unies pour les Noms géographiques (GENUNG ou UNGEGN dans la version anglaise).

Le représentant algérien fait fonction en même temps, de Secrétaire Général de la Division arabe de GENUNG et vice-président du Groupe des Experts des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, tout en étant, en Algérie, le président de la Commission Permanente Spécialisée de Toponymie (2007).

Toponymie nationale et amazighité?

Malgré la présence d'institutions spécialisées, mais aussi de compétences techniques bien établies, comme nous venons de le voir, il existe en Algérie – comme dans les pays voisins d'ailleurs – un vide institutionnel autour de la composante amazighe, qui ne fait l'objet d'aucun intérêt spécifique, et encore moins d'une politique toponymique amazighe.

⁶ Cf. à cet effet les ouvrages cités en note 4.

Les aspects liés aux questions de transcription, quand ils sont traités, portent sur le passage de la graphie arabe à la graphie latine, comme si l'arabe était toujours la langue d'origine et de départ des toponymes, mais aussi sans tenir compte du fait qu'il existe depuis de nombreuses années une graphie latine de l'amazigh, largement consensuelle.

Or, les questions d'ordre graphique sont loin de constituer le seul problème. L'absence de l'amazigh est patent du fait que la politique toponymique officielle semble être en déphasage total avec la réalité socioculturelle et la recherche amazighes.

De même, il faut relever un grand déficit en matière de collaboration et/ou consultation entre les experts internationaux et/ou nationaux et les institutions ou chercheurs spécialisés berbérissants et reconnus comme tels, et ce, à tous les niveaux d'intervention : inventaire, traitement, officialisation, diffusion, mise à jour, conservation des toponymes, graphie, etc.

En effet, il y a eu, bien entendu, des réunions sur la toponymie dans lesquelles les langues en présence en Algérie ont été d'une manière ou autre abordées. Cependant, sans aller, jusqu'à présent, au-delà de vagues généralisations comme la : demande de prise en compte de la « diversité culturelle du pays », l'adoption de positions pseudo-nationalistes, chargeant contre le colonialisme qui aurait « dénaturé » et « dépersonnalisé » les pays d'Afrique du Nord ou insistant lourdement sur les « aberrations » dans les transcriptions faites dans les anthroponymes.

Très rarement, il a été question de remettre en cause la primauté de l'arabe comme langue de départ et d'origine, voire, de se poser la question de savoir s'il n'existait pas, dans l'Afrique du Nord indépendante, des pratiques rappelant celles du colonialisme s'agissant des toponymes amazighes.

De son côté, la recherche berbérissante, non associée sérieusement à ces processus, ne propose point d'alternative véritable aux propositions actuellement « disponibles », aussi bien au sein des organismes nationaux ou internationaux, que dans les forums ou débats internationaux et scientifiques.

Ceci explique, par exemple, l'inexistence de répertoires toponymiques spécifiquement berbères, et ce dans tous les domaines : acronymes, anthroponymes, éponymes ou tout simplement de listes d'exonymes ou d'endonymes, etc....

Inexistence de l'amazigh au niveau international

Les organisations internationales chargées des noms géographiques, comme le GENUNG ou certaines agences nationales de toponymie nous confirment l'« inexistence » de la langue amazighe au niveau des institutions internationales.

La coopération internationale ayant comme cadre des organisations interétatiques comme les Nations Unies, par exemple, ne laisse, pour le moment, guère de chance de voir, un jour, se développer une véritable politique toponymique amazighe, ni, bien sûr, sa projection internationale sans un appui clair et univoque des Etats nord-africains.

Des contacts personnels avec la Présidence du GENUNG en vue de la création d'une *Amazigh Speaking Division* au sein de ce groupe ont été aimablement rejetés en nous rappelant qu'une telle initiative devait venir des Etats concernés, être appuyée par d'autres Etats et ne pas « aller contre l'esprit des autres divisions déjà existante » ⁷.

L'absence de politiques locales, nationales ou internationales chargées de prendre en compte les réalités toponymiques des différentes régions amazighophones, mais aussi de travaux y afférents dans la recherche berbérissante a créé un vide, logiquement comblé par les Etats qui transmettent aux institutions internationales chargées de la normalisation et de l'homogénéisation des noms géographiques, des noms et des transcriptions de toponymes amazighes se basant sur des règles de transcription de ...l'arabe du système, déjà vu supra, dit de «Beyrouth».

⁷ Correspondance personnelle de la Présidente du GENUNG, Mme Helen Kerfoot du 29 janvier 2009.

Que faire et quelles perspectives?

Un constat bien amer...Il est vrai que la majeure partie de ces problèmes sont le fait d'une absence de politique linguistique qui mise vraiment et sérieusement sur la langue amazighe.

Sans pouvoir de décision en matière de politique linguistique, il sera difficile de trouver une alternative viable et sérieuse aux politiques monolithiques étatiques actuelles.

La création d'instituts nationaux comme le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), le Centre National Pédagogique et Linguistique pour l'Enseignement de Tamazight (CNPLET) en Algérie ou l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) au Maroc, n'a pas (encore?) comblé ce vide et ces nécessités.

Ouvertures ?

Malgré l'opposition actuelle des autorités et pouvoirs locaux, il est clair que le Maroc et l'Algérie, auront de plus en plus de difficultés à nier l'évidence d'une réalité toponymique amazighe, jusqu'à présent, à peine prise en compte.

Les développements que connaît la langue amazighe en Afrique du Nord s'imposent comme réalité sociale, culturelle et politique incontournable et touche des domaines bien divers : Le champ scientifique, avec la standardisation de la langue, politique, avec le développement d'un mouvement amazigh mobilisateur dans les deux grands pays nord-africains ou enfin, institutionnel, avec une timide, mais progressive reconnaissance par les Etats nationaux concernées.

Ces nouvelles données sont autant d'éléments qui peuvent contribuer à surmonter quelque peu l'ostracisme pratiqué jusqu'à présent et définissent, pour la première fois dans l'histoire des pays nord-africains, un cadre favorable pour une réflexion globale et une occasion pour une réorientation des travaux toponymiques dans le sens d'une prise en considération de la totalité du patrimoine linguistique et culturel amazigh.

Ajoutons à cela qu'une brèche a été ouverte dans le contexte international avec la convention de 2003 sur la sauvegarde du patrimoine immatériel de l'UNESCO⁸.

Celle-ci offre désormais une démarche qui consiste à ce que les pays proposent à l'UNESCO des éléments de patrimoine immatériel à sauvegarder⁹ et peuvent de ce fait aussi établir une liste des toponymes menacés à sauvegarder. Ces toponymes doivent avoir un caractère identitaire pour une communauté humaine¹⁰.

En guise de conclusion

Que peut faire donc le chercheur berbérissant devant le bocage du cadre légal et institutionnel? A défaut d'un pouvoir de décision et dans l'attente d'un changement, hypothétique par ailleurs, la marge de manœuvre reste encore bien étroite.

De manière générale, il est clair qu'un véritable travail de conscientisation reste à faire pour que les décideurs prennent en compte la composante amazighe.

Du point de vue strictement académique, il est possible d'étendre le domaine de la recherche amazighe à ces aspects de la toponymie, jusqu'à présent non couverts par la recherche et de fomenter l'intérêt des étudiants pour ce domaine d'étude et de recherche.

De manière plus générale, il serait souhaitable d'impulser une démarche pluridisciplinaire touchant les différents champs de la recherche

⁸ <http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=FR&pg=home> (06.09.10)

⁹ L'Ahellil du Gourara semble être l'unique patrimoine immatériel inscrit par l'Algérie auprès de l'UNESCO (<http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?pg=00011&RL=00121>) (06/09/2010).

¹⁰ Une proposition de Mr. P. Jaillard de la division francophone du GENUNG, va dans ce sens. Source (06.09.10): http://www.divisionfrancophone.org/DivFranco/pdf/bulletin_information_toponymique_no_4.pdf. Bulletin d'information toponymique. Compte rendu de réunion de la Division francophone tenue à Paris ; Nr. 4 Octobre 2007 et Compte rendu de réunion de la division francophone du GENUNG – 25 juin 2007.

amazighe afin de jeter les bases de ce qui, un jour, deviendra peut-être, une recherche toponymique amazighe, créant ainsi une alternative complémentaire aux options étatiques et, bien entendu, la mettant à la disposition d'une collaboration scientifique avec les institutions spécialisées.

Mais il est clair que dans le contexte politique actuel, et sans sous-estimer le travail incommensurable des militants et spécialistes de l'amazigh, c'est certainement du côté des autorités et des gouvernements nord-africains, en l'occurrence des institutions officielles chargées de la promotion de cette langue et culture, que pourraient venir, à court terme, les solutions les plus importantes et les plus accessibles.

L'exemple du basque et du catalan en Espagne, qui disposent de leurs propres institutions toponymiques, mais aussi d'un pouvoir de décision dans leurs territoires respectifs, démontre aisément qu'une politique toponymique amazighe est possible.

Il est clair, cependant, que le cadre législatif et constitutionnel actuel des pays nord-africains laisse peu de marge à une telle perspective.

Le champ de la toponymie, comme bien d'autres, nous rappelle tout simplement que les changements fondamentaux ne peuvent se faire sans une démocratisation et une profonde refonte du système de gouvernance actuel en Afrique du nord.

Bibliographie

- Atoui, B., F. Benramdane et N. Saoudi, (2002), *Meeting, Conférence et symposium. Document présenté par l'Algérie*, Commission Permanente Spécialisée de Toponymie.
<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/INF.34.pdf>.
- Benramdane, F. (2005), (coord.), *Des noms et des noms... : anthroponymie et état civil en Algérie*, Oran, Edition CRASC.
- Benramdane, F. et Atoui, B. (2005a), (Coord.), *Nomination et dénomination: des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie*, Oran, Edition CRASC, 2005.

- Benramdane, F. et Atoui, B. (2005b), (coord.), *Toponymie et anthroponymie de l'Algérie : recueil bibliographique général*, Oran, Edition CRASC.
- Dorion, H. (1994), « Langue nationale et mondialisation: enjeux et défis pour le français. La toponymie: un patrimoine menacé? », in *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, vol. 20, n°3-4, pp. 177-183.
- Kadmon, N. (2007), « Exónimos recomendados por donantes : Método para no pisotear a los países vecinos », *Novena Conferencia de las Naciones Unidas sobre la Normalización de los Nombres Geográficos*, New York, 21-30.08.2007 [E/Conf.98/3]. [<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/9th-UNCSGN-Docs/E-CONF-98-3-S.pdf>]
- Kadmon, N. (2002), *Glossary of Toponymic Terminology*, New York, United Nations Publication.
- Jordan, P., M. Orožen Adamič et P. Woodman (2007), (eds.), *Exonyms and the International Standardisation of Geographical Names: Approaches towards the Resolution of an Apparent Contradiction*, Vienne/Berlin, LIT Verlag.
- Siblot, P. (1999), « Appeler les choses par leur nom. Problématique du nom, de la nomination et des renominations », *Noms et re-noms. La dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, S. Akin (ed.), Rouen, publications de l'Université de Rouen-CNRS, pp. 13-31.
- United Nations Group of Experts on Geographical Names (1994), *Transliteration System for Arabic, Reports of the working Groups, Liste des Pays du Monde*, Seventeenth Session, New York, 13-24 June 1994, Working Paper Nr. 26, préparé par Sylvie Lejeune.
- United Nations Group of Experts on Geographical Names (1994), *Présentation de la variante B du système de translittération de l'arabe « Beyrouth amendé »*, 17^e Session du GENUNG, New York, 13-24 Juin 1994, Working Paper Nr. 61, Meeting of the Working Group on Romanization Systems, préparé par Sylvie Lejeune.
- United Nations Group of Experts on Geographical Names (2007), *Technical reference manual for the standardization of geographical names*, New York, United Nations, 2007.